**Bilan sur la reprise du 11 mai**

**GT découlant du CTSD en visioconférence**

**20 mai 2020**

**Nombre d’écoles dans l’Aude:** 344

-> Nombre d’écoles ouvertes le 12 ou le 14: 205

-> Nombre d’écoles avec reprise différée après le 14: 27

-> Nombre d’écoles fermées au moins jusqu’au 2 juin: 114

**10 à 12% des élèves de primaires sont revenus** sur les bancs de l’école, pas toujours la population ayant le plus besoin de revenir.

**Recensement enseignants 1er degré: total:**

1384 dans l’Aude

Dont: 786 PE sur site

+ 305 PE en télétravail

+ 58 PE pour garde d’enfants

+ 38 PE en arrêt de travail

+ 197 PE vulnérables

**Formations aux gestes et conduites à tenir face au COVID:**

Kit ministère ou kit académique + accompagnements locaux (Narbonne: la prévention civile et les pompiers).

Le réseau infirmier propose ce service à qui le demande. Il suffit de les saisir.

**Mise en place des 2S2C** progressive car convention qui doit être signée entre éducation nationale et les communes qui le mettent en place.

**Validation des protocoles rédigés par les écoles :**

Aucun protocole remonté à la DASEN par les IEN n’a été invalidé.

La DASEN affirme que les enseignants qui sont face aux élèves le sont pour 24h en classe. Ils n’ont donc pas d’obligation sur le distanciel. Pour la DASEN, le suivi assuré par beaucoup d’enseignants auprès de leurs élèves absents est à mettre au crédit de la conscience professionnelle mais ne peut être, en aucun cas, une contrainte imposée par l’administration.

**Les masques :** Répondant aux questions et doutes sur la qualité et le réassort des masques, la DASEN indique qu’il n’y a pas d’incertitude sur les masques, cependant le réassort se fait au fur et à mesure (pas de stock jusqu’à la fin de l’année) pour permettre d’assurer l’obligation du port par les personnels. En outre, la directrice académique précise que les masques ont été fournis par le ministère et sont conformes aux normes en vigueur.

**Tenue des conseils d’école :** Dans son plan de reprise, la DASEN indique : "*Les équipes des écoles mettent en œuvre leur plan de reprise qui fait l’objet d’une présentation en conseil d’école.*" **Les conseils d’école doivent donc se tenir.** La DASEN indique que ces réunions doivent se tenir dans le respect des gestes barrière et de la distanciation physique ; en cas d’impossibilité par rapport aux contraintes sanitaires, **privilégier la viso-conférence**. "*Toute latitude est laissée aux équipes pour organiser les conseils d’école*." L’administration ne prévoit pas de masques pour les personnels en la circonstance. Les enseignants peuvent porter leur masque perso sur ce temps-là s’ils le désirent.

**Les remplaçants :** La DASEN précise que l’ISSR sera bien versée même si le remplacement ne s’effectue pas sur une absence pour congé réglementaire (maladie, convocation,...).La DASEN propose de rédiger une fiche technique spécial remplaçant.es.

**Volontariat :** Pour les remplaçants sans mission désirant aider les écoles rouvertes ou les P.E. stagiaires souhaitant exercer à plein temps sur leur lieu de stage, la DASEN générera des ordres de mission autorisant les personnels à exercer en adéquation avec la règlementation.

**Reprise au 2 juin** : **Le** gouvernement ayant prévu une nouvelle étape de déconfinement à partir du 2 juin, nul doute que les dispositifs d’aide aux entreprises et les autorisations accordées aux salariés ne seront pas forcément renouveler. Beaucoup plus d’élèves risquent d’affluer dans les écoles. Il est impératif d’anticiper ce fait. Les organisations syndicales demandent des journées de prérentrée si les modalités de reprise du 2 juin sont à nouveau modifiées.

La DASEN indique qu’elle ne dispose d’aucune information officielle sur l’après 2 juin. Pour elle, tout doit être mis en place pour accueillir le retour du plus possible d’élèves. En cas d’effectifs élevés ne permettant pas la distanciation physique, elle n’envisage pas la possibilité de fonctionner par rotation de groupes et elle préfère évoquer le dispositif 2S2C mis en avant par le ministre Blanquer. Ainsi des activités portant sur Sport, Santé, Culture et Citoyenneté pourraient être confiées à des animateurs municipaux pour dédoubler le groupe classe trop important sans que la responsabilité de l’enseignant de la classe ne soit engagée...

**Questions posées par les diverses organisations syndicales :**

- **AESH** : Tous les AESH de l’Aude disposent-elles-ils des masques, sur-blouses, lunettes qui ont été achetés pour eux comme indiqué lors du CHSCTA du 15 mai ?

La DASEN affirme être en mesure de fournir ce matériel de protection au AESH qui sont en présentiel avec les élèves dont elles-ils ont la charge. Le matériel est en commande passée par Mme Martinez. Les AESH concernés doivent impérativement en faire la demande auprès de l’administration, sinon ne pas hésiter à refuser la prise en charge des élèves. En cas de problème, nous solliciter au plus tôt.

- **Nettoyage des sanitaires :** Est-il acceptable d’attendre l’avant ou l’après classe pour procéder au nettoyage des sanitaires dans les écoles élémentaires ? (Cas de Narbonne)

Nous avons soulevé ce problème pour faire écho aux doléances d’écoles élémentaires ne disposant pas de personnel d’entretien durant la journée et réclamant qu’un nettoyage plus régulier des sanitaires soit exercé dans la journée pour éviter que des élèves puissent utiliser des toilettes non désinfectés. La DASEN répond que les IEN et les assistants de prévention doivent être saisis de la question et que, si aucune solution n’est trouvée, elle pourrait intervenir.

- **Suspicion de contamination**comment se passe le dépistage pour les élèves ? À qui s’adressent les personnels pour être testés ?

Pas beaucoup d’élément concret de réponse, si ce n’est un renvoi au protocole national et à l’ARS. Le protocole a été envoyé par les IEN aux directeurs.

- **Cas de Quillan et Rieux Minervois**: Qu’en est-il de la situation sanitaire dans les écoles et collège de Quillan et Rieux Minervois ?

La DASEN dit avoir été force de proposition aux côtés de la préfecture et en lien avec l’ARS pour faire en sorte que les précautions sanitaires optimales et rapides soient prises dans ces deux cas de suspicion de covid. Pas d’élément d’inquiétude important.

Pour Quillan, collège et écoles ont été fermés par précaution jusqu’au lundi 25 mai.

Pour Rieux Minervois, la suspicion de covid chez un agent technique a entrainé le report de l’ouverture du collège.